

## PV de l'assemblée générale du 10.11.2021

Début de l'assemblée à 20h00

Présences :

Lori Kohler (LK), Lara Merenda (LM), Chantal Jacot (CJ), Marylin Stauffer (MS) pour le comité et les deux vérificatrices de comptes, Corinne Leuenberger et Marie-Anne Chételat.

### 1. Bienvenue

Mot de bienvenue de la présidente. Pas d'autres parents présents, sans doute dû à la situation sanitaire.

Membres excusés : Familles Perroset, Moeckli, Steiner, Beljean et von Bergen

### 2. Approbation du PV de l'AG 2019

Chaque membre a reçu le PV par email. Approbation du PV.

### 3. Rapport d'activités 2019-2020

- Une année bien spéciale qui a vu plusieurs de nos activités habituelles annulées dues à la situation sanitaire.
- La majorité des manifestations ont été annulées, incluant celles de la C3F.
- Un film et un goûter ont été offerts aux enfants au foyer lors des festivités de la 3 Février cette année, avec grand succès.
- Organisation des spectacles-conférence sur les émotions avec l'APET et la compagnie théâtrale le Caméléon.
- Notre présence aux fenêtres de l'Avent avec l'école a été très appréciée.
- Nous avons quand même été à disposition et à l'écoute des parents de St-Blaise.
- Le projet de la rénovation du site de Vigner continu. Le chantier a suscité quelques soucis de sécurité à la rentrée scolaire qui ont été mitigés.
- L'avis des parents a été transmis via l'implication de LK à la FAPEN, multiples séances avec le Département, habituelles et aussi spécial covid-19, pour coordonner les efforts et transmettre des infos.

- Le mandat du comité devoirs à domicile (FAPEN) a été reconduit une année afin de mieux préparer les enseignants et les directions dans leurs réflexions à ce sujet. Flyers, blog, séances et échanges prévus.
- Pas de séances avec la Direction depuis l'automne 2019.

#### **4. Rapport de la caissière et des vérificatrices de comptes 2019-2020**

Le compte au 30.06.2020 présente un solde de CHF 9'254.39, les cotisations 2019-2020 se sont montées à CHF 1'100.- et le bénéfice de l'exercice est de CHF 333.45.

Les bénéfices sont les dons reçus lors de nos activités de fin 2019, avec la crise sanitaire nous avons bien sûr dû annuler nos activités, mais nos finances restent saines.

Le bilan a été vérifié en novembre 2020 par nos vérificatrices, Mmes Corinne Leuenberger et Marie-Anne Chételat.

Les cotisations restent à CHF 25.-

Nos comptes sont relativement stables grâce à nos membres et à la générosité des villageois.

Lecture du rapport des vérificatrices des comptes et approbation des comptes.

#### **5. Rapport d'activités 2020-2021**

- Encore une fois, les manifestations sont annulées et la situation sanitaire nous limite dans les activités que l'on peut organiser, mais pas seulement. Le comité tourne maintenant à quatre personnes et il est difficile d'organiser des activités avec si peu de mains fortes.
- Intervention auprès de la Direction en début d'année scolaire suite à plusieurs fermetures de classes et cas covid-19 aux collègues.
- Le projet de la rénovation du site de Vigner continu. Le bâtiment de Vigner sera terminé pour la fin de l'année 2021. Un déménagement des classes est prévu en deux phases, les détails doivent être finalisés. Les plans de rénovation de l'Aula ont été finalisés et les travaux avancent.
- L'implication de LK à la FAPEN et maintenant la FAPERT en tant que représentante des parents neuchâtelois nous permet d'avoir une bonne visibilité sur les actions des autres cantons, mais aussi à une panoplie d'informations (point à remettre en fin de séance). Préparation des 50 ans de la FAPERT le 21.05.2022.
- Révision du flyer APSB par Lhney Steiner (LS) et impression.
- Petite présence aux Coloriades (manifestation qui a remplacé les Mascarades cette année) pour parler de l'association, en l'absence de notre présence lors des séances de parents en début d'année scolaire.
- Nous avons pu obtenir une liste des familles avec enfants de 10 ans et mois de la commune et une action recrutement est prévue dans les prochaines semaines.

## **6. Rapport de la caissière et des vérificatrices de comptes 2020-2021**

Le compte au 30.06.2021 présente un solde de CHF 9'717.59, les cotisations 2020-2021 se sont montées à CHF 625.- et le bénéfice de l'exercice est de CHF 463.20.

Comme pour l'exercice précédent le bénéfice est plus bas pour les mêmes raisons. De plus cette année le nombre de cotisations encaissées sont également moins nombreuses, car plusieurs membres ne se sont pas acquittés de leur cotisation et le fait de n'avoir pas fait de rappel à ces derniers nous a un peu pénalisé. Cependant nos finances restent saines.

Il est proposé, après discussion, que cette année, exceptionnellement les membres n'ayant pas (ou oubliés) de payer leur cotisation ne seraient pas pénalisés, en vue de la situation sanitaire. Le comité se chargera de mettre en place un processus officiel pour les membres qui ne paient plus depuis plus leur cotisation et à quel moment on les supprime de notre liste de membre.

Le bilan a été vérifié en octobre 2021 par nos vérificatrices, Mmes Corinne Leuenberger et Marie-Anne Chételat.

Les cotisations restent à CHF 25.-

Nos comptes sont relativement stables grâce à nos fidèles membres.

Lecture du rapport des vérificatrices des comptes et approbation des comptes.

## **7. Comité : Démission – Élection**

Démissions : Chantal Jacot et Marylin Stauffer.

Le comité tient à remercier vivement Chantal et Marylin pour leurs années de service au sein du comité APSB. Un petit cadeau est remis à chacune.

Élection : Lhney Steiner.

LK continue en poste de présidente avec grand plaisir, mais si quelqu'un à l'envie de prendre sa place, n'hésitez pas à vous prononcer.

### **Proposition de composition du comité pour l'année prochaine :**

- Présidence : Lori Kohler
- Vice-présidente : libre
- Caisse : Lara Merenda
- Secrétaire : libre
- Projet boîtes à livres, événements et gestion des membres : Haïra von Bergen
- Communication : libre

- Membre : Lhney Steiner.

### **Infos à transmettre**

- Nous en avons déjà discuté et nous expliquons toujours lors de nos présentations de l'association dans le cadre des séances de parents du cycle 1, pour clairement expliquer la mission de l'APSB. Malgré ceci, certains parents semblent penser que le rôle de l'APSB est d'attaquer ou critiquer les enseignants et l'école. LK explique, encore une fois, que sa présence au sein de la FAPEN et de la FAPERT est sa volonté de contribuer à l'amélioration du système scolaire et d'apprendre ce qu'il se passe, plus largement en Suisse, au niveau scolaire. LK trouve que l'avis des parents est important et ceci est parfois sollicité par les autorités pour compléter leurs réflexions. Les autres membres du comité sont libres de se proposer pour donner leur avis, mais n'en ont aucune obligation. L'APSB, au contraire, favorise les relations école-famille et est là pour pister les parents en cas de question ou conflit concernant l'école. Cette position sera mise en évidence sur le site et figurera sur notre page Facebook aussi. Il est aussi mentionné que pour attirer de nouveaux parents à l'association, il serait bien de mettre en valeur notre site, avec sa page de liens utiles, toujours bien apprécié des parents. Ceci sera inclus dans la nouvelle lettre de recrutement, et une prochaine communication aux membres. LK mentionne de ne pas hésiter de lui transmettre des adresses de liens utiles qu'elle peut inclure sur le site. Le lien Ichtus et l'Atelier du Ruau sont à ajouter.
- Faire un effort de trier toutes les informations reçue grâce à l'implication de LK à la FAPEN et la FAPERT pour transmettre ces informations aux membres.
- Prochaine séance avec la direction le 14.12.2021 à 17h30 à Vigner. Préparer vos questions !
- Pondre une lettre et planifier un projet de recrutement pour bénéficier de la liste d'adresses fournie par la commune.
- Date du prochain comité au mois de décembre pour préparer le projet de recrutement et nos prochaines activités.

### **8. Divers**

Aucune demande pour faire inscrire à l'ordre du jour un point sous la rubrique «divers». C'est un plaisir de vivre ces moments avec vous. Nos sincères remerciements à vous tous et à la commune pour le prêt de la salle. Clôture de l'AG.

L'assemblée générale est levée.

Fin de la séance à 21h20.

Marin-Epagnier, le 19.11.2021/LK